

GÉNIE GÉNÉTIQUE

De nouvelles technologies font aussi leur entrée dans la branche alimentaire. Comme pour toute nouvelle technologie, il s'agit également ici de pondérer les risques et les chances. En Suisse, la majeure partie des consommateurs et consommatrices sont aujourd'hui opposés au recours aux organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la chaîne alimentaire. D'une part en raison du fait que les OGM n'ont, jusqu'alors, apporté aucun avantage supplémentaire au consommateur et d'autre part en raison des risques qu'ils présentent.

QU'EST-CE QUE LE GÉNIE GÉNÉTIQUE?

Généralement, on entend par génie génétique l'ensemble des méthodes qui s'occupent de la manipulation génétique permettant le franchissement de la barrière des espèces. Dans le domaine des céréales, on essaie depuis des années de rendre plus résistantes les différentes sortes, d'augmenter leur rendement et d'en accroître la qualité.

OU SE SITUENT LES CHANCES?

Aujourd'hui, on s'accorde pour dire que le recours au génie génétique dans le domaine des denrées alimentaires apporte beaucoup d'avantages. Or, à l'aide du génie génétique, on peut par exemple augmenter la résistance de certaines plantes aux herbicides, aux parasites et aux influences atmosphériques. En outre, vu la forte croissance de la population mondiale, le génie génétique pourrait aussi à l'avenir contribuer à garantir l'approvisionnement alimentaire.

QUELS SONT LES RISQUES?

Il est très difficile d'évaluer les conséquences à long terme du recours à la technologie génétique. La libération d'organismes génétiquement modifiés dans notre écosystème se heurte à un scepticisme très répandu. Les critiques appréhendent que l'équilibre écologique subisse des dommages dont on ne peut mesurer l'ampleur. En outre y a-t-il des craintes que seules de grandes exploitations agricoles puissent profiter de denrées alimentaires génétiquement modifiées et que de petits paysans dans les pays en voie de développement soient littéralement pris dans un piège des dettes.

OÙ EST UTILISÉ LE GÉNIE GÉNÉTIQUE?

En Suisse, la fabrication et l'importation de denrées alimentaires génétiquement modifiées sont réglées par la loi. Actuellement, plusieurs produits destinés à l'emploi dans des denrées alimentaires sont autorisés. Mondialement parlant, les USA et l'Argentine sont leader dans le recours aux OGM.

LE RIZ SUISSE, EST-IL SANS OGM?

A la mi août 2006, les autorités américaines ont annoncé que des traces de riz génétiquement modifié avaient été décelées dans le riz américain à long grain. L'Office fédéral de la santé a pris immédiatement des mesures afin d'empêcher l'importation de telles livraisons contaminées. Depuis, aucune trace de riz génétiquement modifié n'a plus été trouvée en Suisse. La Fédération des Industries Alimentaires Suisses (fial) mentionne quatre conditions préalables qui devraient être remplies en Suisse pour que le recours à des OGM soit couronné de succès:

- connaître les effets à long terme
- percevoir un atout supplémentaire
- ne pas remettre en question les produits conventionnels
- garantir la liberté de choix des consommateurs

